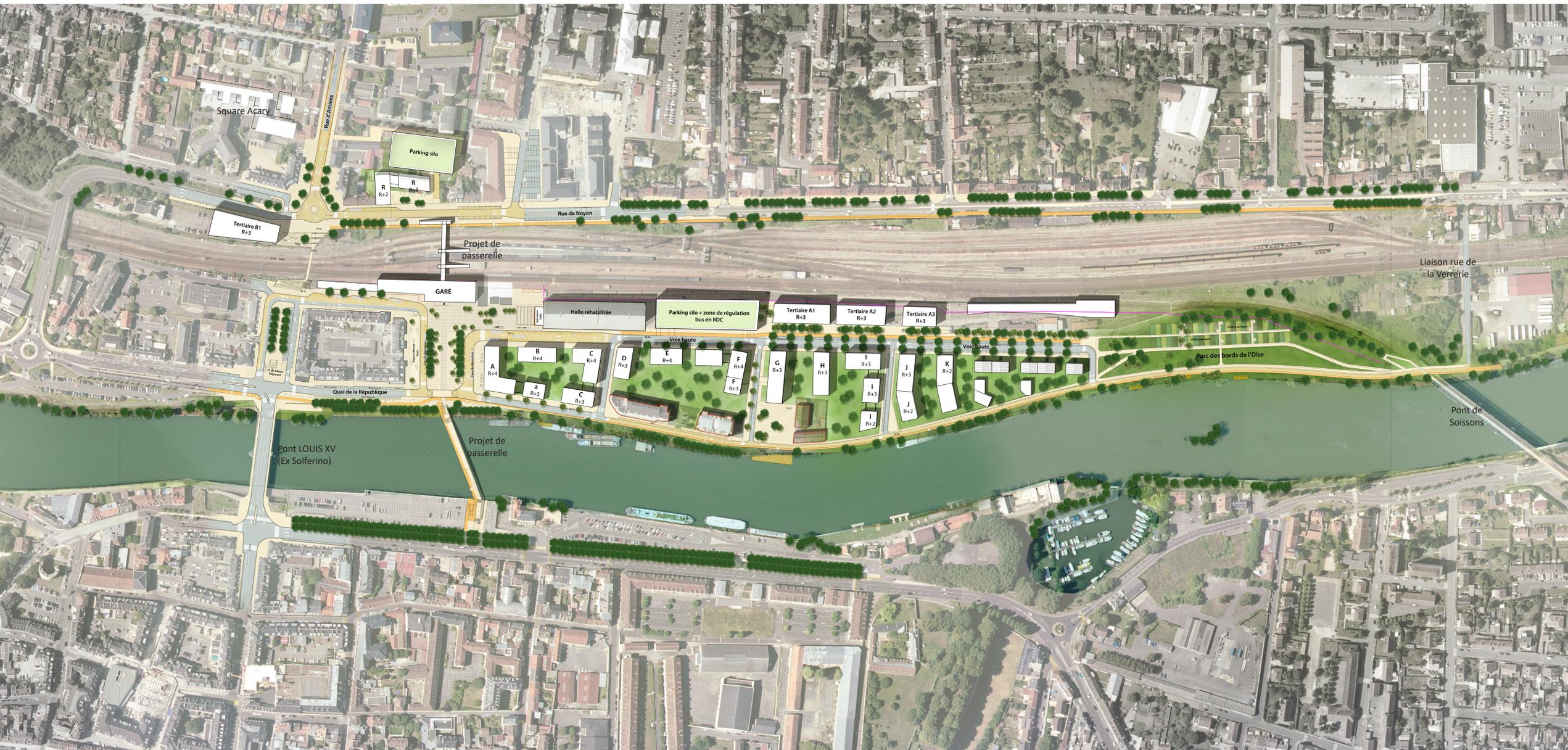


LE PLAN D'ENSEMBLE



La concertation

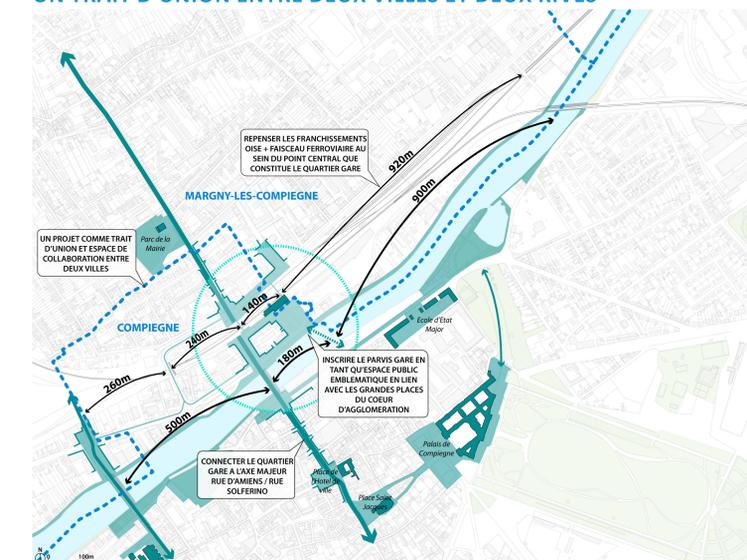
Site essentiel de notre agglomération, le quartier de la gare va être réaménagé pour devenir un éco-quartier moderne. Une large concertation des habitants et des usagers de la gare a déjà permis de faire évoluer un projet qui continuera à s'affiner en fonction des retours des habitants.

Nous vous présentons ici les grandes lignes du projet tel qui est défini à l'automne 2019. Trois grandes orientations ont découlé de la concertation menée au printemps 2019 :

- Vivre avec l'eau
- Un quartier connecté
- Un quartier durable.

Pour nous alimenter de vos remarques, vous trouverez des registres en mairie de Compiègne et Margny-les-Compiègne ou vous pouvez écrire à quartiergare@agglomeration-compiegne.fr

UN TRAIT D'UNION ENTRE DEUX VILLES ET DEUX RIVES



UNE DÉMARCHÉ D'ÉCO-QUARTIER

Des engagements pour une labellisation « éco-quartier »

Ce secteur de 12 hectares en cœur d'agglomération et nœud central des déplacements est un enjeu majeur. Véritable vitrine d'entrée pour les 11000 usagers quotidiens de la gare, son importance va se renforcer dans quelques années avec la liaison ferroviaire Picardie-Roissy (estimation à 15 000 usagers quotidiens) Il faut donc en faire un quartier moderne, répondant aux enjeux de son époque. Il doit être un quartier durable, innovant, intégré et résilient.

L'objectif affiché est donc d'obtenir une labellisation « éco-quartier » en respectant 20 engagements. Pour résumer ils correspondent à 4 grands axes :

1. Répondre à l'urgence climatique et environnementale :

- sobriété énergétique,
- utilisation des énergies renouvelables,
- préservation de la ressource en eau,...
- ville intelligente : éclairage en fonction des présences, réseau intelligent.
- circulations douces et pistes cyclables + mise en place de navettes vers le centre-ville



2. Dynamiser le territoire

- Développer une économie locale et solidaire à travers par exemple des circuits courts,
- Faire de ce quartier un trait d'union entre deux villes et deux rives
- Favoriser les déplacements piétons et cyclistes,
- Avoir à la fois un quartier où l'on travaille, où l'on habite et où l'on vit...



3. Associer les habitants au projet

- Concertation (en particulier sur les mobilités et le stationnement)
- Démarches d'amélioration continues,
- Appui sur les associations de Compiègne et Margny-les-Compiègne

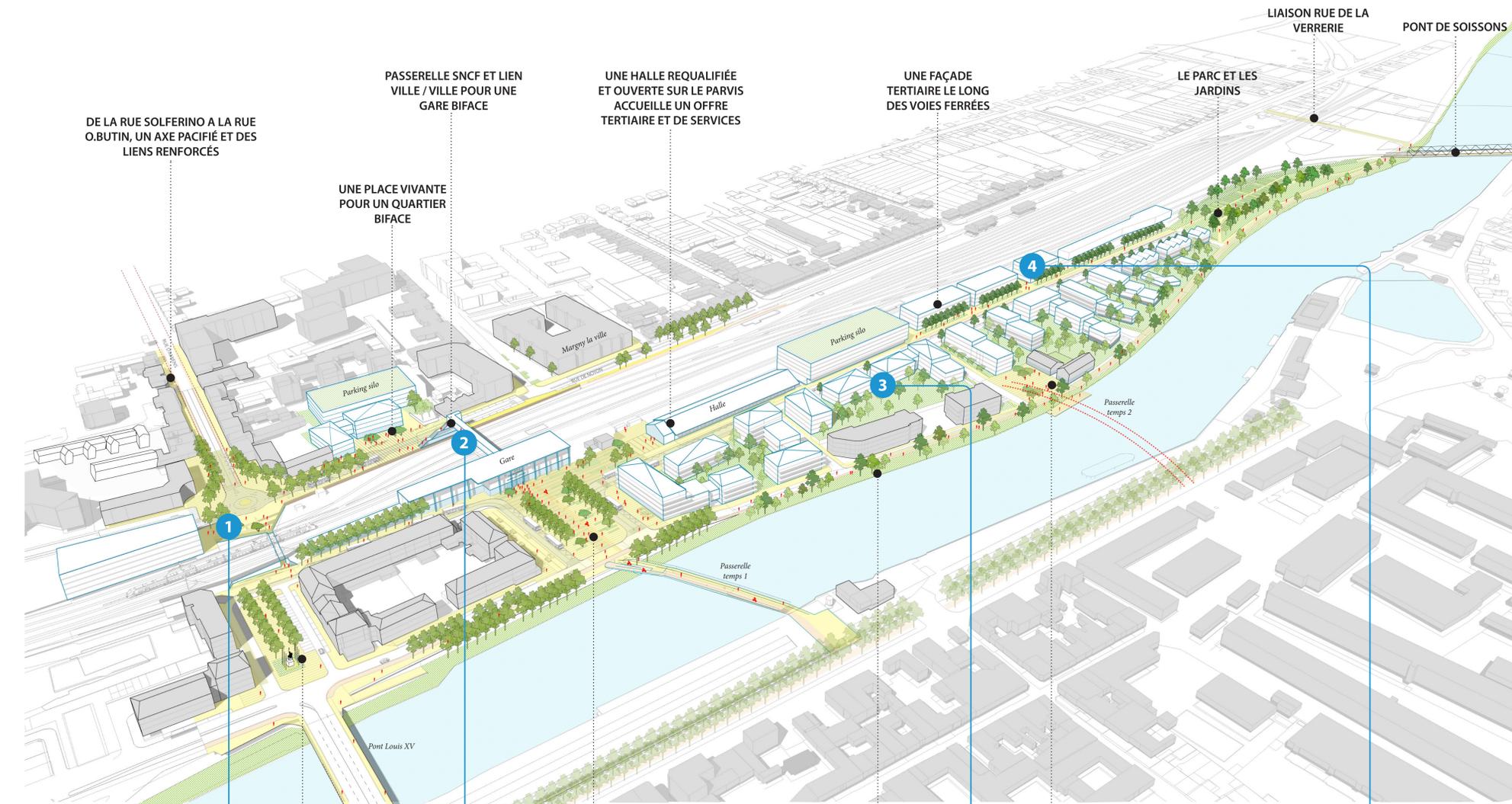


4. Améliorer le quotidien

- Mise en valeur des paysages comme les berges de l'Oise et les vues entre les deux rives,
- Garder l'identité du quartier en reconfigurant par exemple la halle Geodis et l'Acte théâtral,
- Favoriser les lieux de rencontres et d'animation
- Améliorer les services grâce au numérique...



VUE AXONOMETRIQUE PROPOSÉE POUR LE QUARTIER GARE



DE LA RUE SOLFERINO A LA RUE O.BUTIN, UN AXE PACIFIÉ ET DES LIENS RENFORCÉS

PASSERELLE SNCF ET LIEN VILLE / VILLE POUR UNE GARE BIFACE

UNE HALLE REQUALIFIÉE ET OUVERTE SUR LE PARVIS ACCUEILLE UN OFFRE TERTIAIRE ET DE SERVICES

UNE FAÇADE TERTIAIRE LE LONG DES VOIES FERRÉES

LE PARC ET LES JARDINS

LIAISON RUE DE LA VERRERIE

PONT DE SOISSONS

UNE PLACE VIVANTE POUR UN QUARTIER BIFACE

Un parvis piéton

Des berges préservées et valorisées

Une place en coeur de quartier et en articulation avec les berges

1. Un quartier de gare biface :

De part et d'autre des voies ferrées : un parvis, des arrêts de bus, des stations de vélos et des nouveaux parkings automobiles pour un véritable pôle d'échange multimodal...

2. Des franchissements repensés :

Une passerelle avec ascenseur, reliant le parvis sud au nouveau parvis nord (côté Margny), permettra d'accéder aux trains. Une autre passerelle permettra de franchir l'Oise pour regagner la voie cyclable du cours Guynemer.

3. Un quartier à vivre :

Environ 430 logements diversifiés, un parc, des jardins partagés, des berges aménagées, des espaces culturels et de loisirs.

4. Un quartier actif :

15 000 m² de bureaux et espaces de coworking, 3 500 m² de commerces et services (commerces, bars, restaurants, point d'information tourisme et mobilité...).

HABITAT

- Un total de 430 logements environ
- Des typologies d'habitat diversifiées correspondant aux besoins des habitants
- Un cadre de vie de qualité et des logements bien orientés



Des typologies d'habitat diversifiées et des matériaux adaptés au contexte local.

Une densité qui décroît vers l'Est du quartier

TERTIAIRE

- Des produits «découpables» en plateaux de 200 à 2000 m² (bureaux, espace de co-working...)
- 15 000 m² de surface plancher dédiées au tertiaire
- Une localisation le long du faisceau ferroviaire : effet vitrine et barrière acoustique



Exemple d'architecture près du Pont-Neuf à Margny

Des programmes tertiaires qui s'intègrent au contexte urbain

COMMERCES ET SERVICES

- Une offre qualitative de commerces (supérette de proximité, restauration, café...), activités complémentaires des centres-villes de Compiègne et Margny
- Des services variés et innovants : point d'information touristique, médiathèque, service de mobilité...



Une halle réhabilitée accueille une offre de service entre gare et ville

Des RDC actifs : commerces et services animent le quartier

LOISIRS

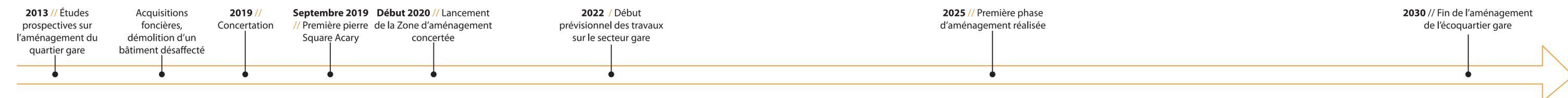
- Des espaces publics animés par de l'événementiel
- Une zone de loisirs nature le long des berges
- Un embarcadère pour accueillir les croisières ou navettes fluviales sur l'Oise
- Une activité culturelle autour de l'Acte Théâtral



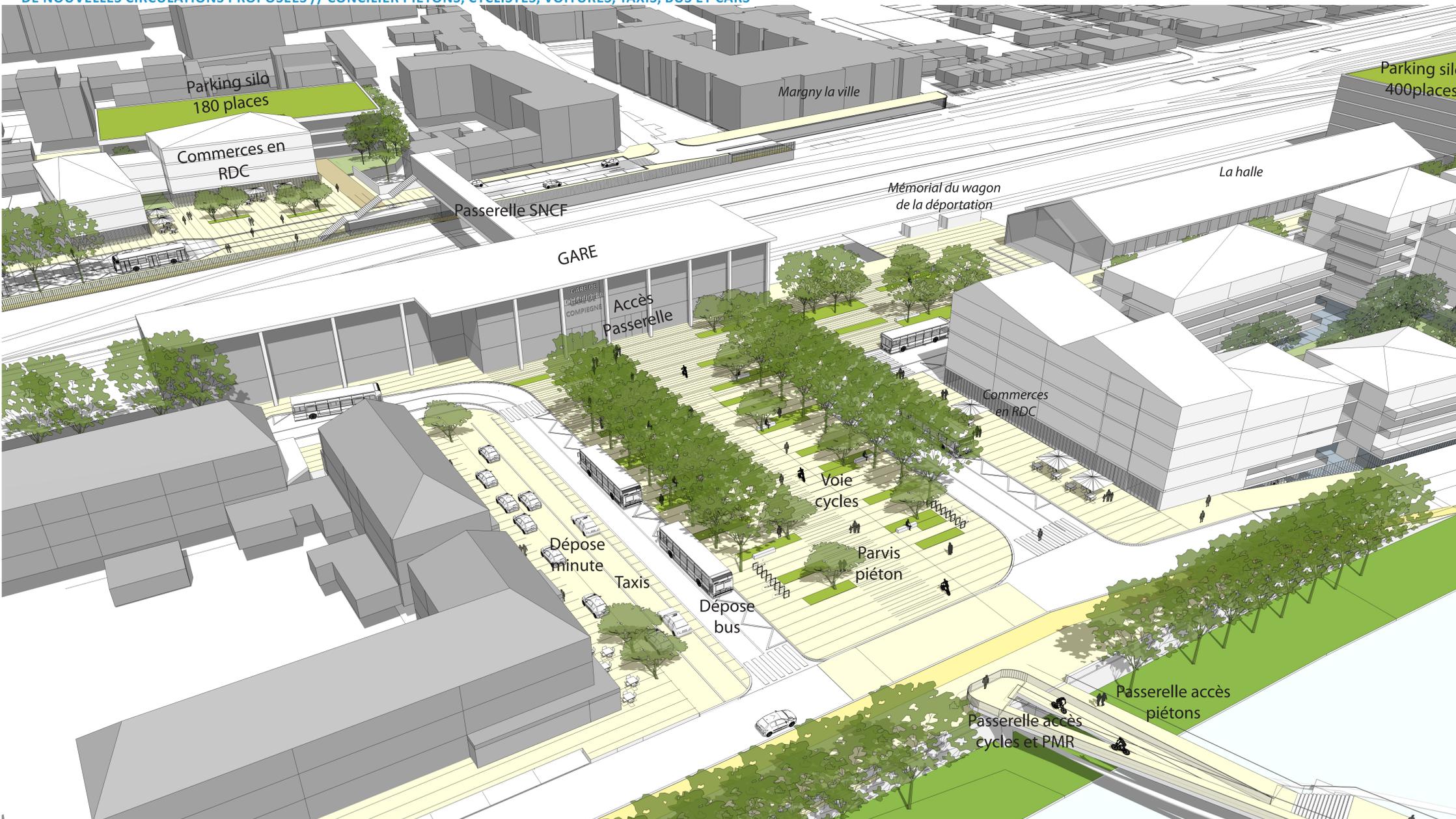
Des berges aménagées conservent leur caractère bucolique

Comme à côté du Pont Neuf, les berges seront propices à la détente

Les grands temps du projet



DE NOUVELLES CIRCULATIONS PROPOSÉES // CONCILIER PIÉTONS, CYCLISTES, VOITURES, TAXIS, BUS ET CARS



Les circulations

Il est envisagé de reconfigurer le parvis de la gare pour mieux concilier les différentes circulations

- Au centre, seuls les piétons traverseront la place située entre la future passerelle et la gare.
- A gauche, à côté des bâtiments qui vont rester en place, les bus urbains et les voitures circuleront en « dépose minute ».
- À droite les cars déposeront leurs passagers avant d'aller stationner un peu plus loin et revenir récupérer des passagers au plus près de la gare.

- Le franchissement de l'Oise se ferait par une passerelle et la configuration du pont Louis XV (ex-Solférino) pourrait être revue avec une voie réservée aux piétons et cyclistes.

- Le franchissement des voies ferrées se ferait par le souterrain actuel reconfiguré (nouvelles rampes, plus de visibilité, de lumière) et par une passerelle avec escaliers et ascenseurs permettant d'accéder aux quais et de relier les parvis Nord et Sud.

Les grands principes de stationnement

Le stationnement de longue durée en accès à la gare est permis par 2 parking silos, situés au Nord de 180 places et au Sud de 400 places. Pour le stationnement de courte durée et la dépose et reprise minute, des espaces de stationnement sont dédiés des 2 côtés.

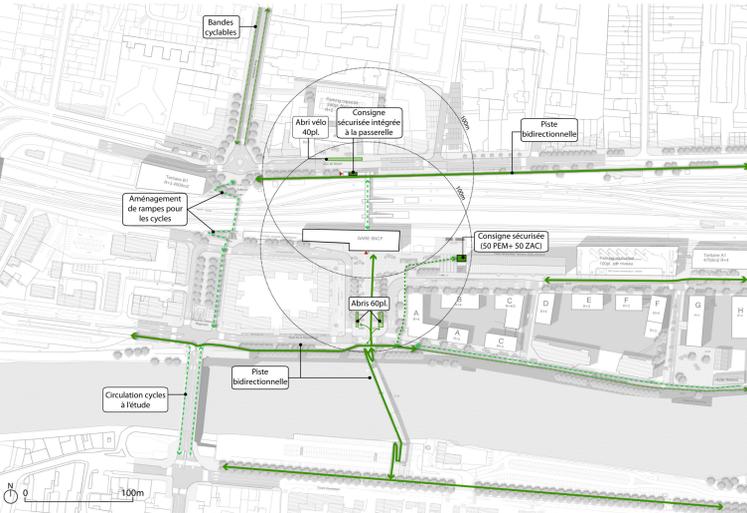
Le quartier de la gare ayant également une vocation active, des places sont maintenues sur le quai de la République et la place du 54ème RI (où se situe la statue de Jeanne d'Arc), à destination des usagers des commerces et services.

Proposition de mise en valeur et de sécurisation du passage souterrain existant



Giratoire optimisé pour plus d'espaces publics dédiés aux piétons et aux cycles
Des nouveaux débouchés du souterrain au Nord et au Sud plus agréable et confortable: reprise des rampes, meilleure visibilité, cheminement plus direct
Zone d'attente bus lignes urbaines

CIRCULATION DES CYCLES



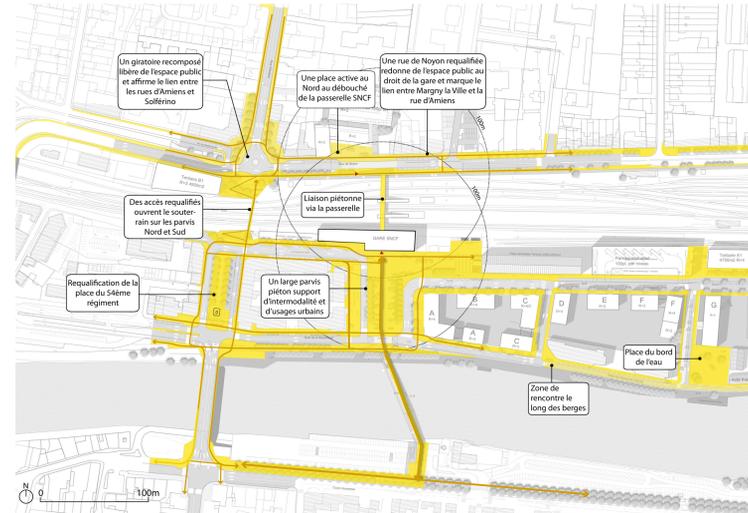
Exemple de nouvelles consignes et abris vélos



Continuité et mise en valeur des itinéraires cyclables : le long des berges, de la rue de Noyon, du cours Guynemer.



CIRCULATION DES PIÉTONS



Exemple d'un parvis gare biface, qui fait la part belle aux piétons



Un nouveau réseau d'espaces publics, variés (parvis, place, rue, berges) et largement arborés.



Proposition de requalification de la rue de Noyon



Continuité vers la rue d'Amiens
De nouveaux RDC commerciaux et un espace parvis pour les piétons
Une nouvelle passerelle avec ascenseurs au dessus des voies ferrées, permettant l'accessibilité au quai et le lien ville / ville